

## **PROCESSUS DE PAIX EN ITURI**

### **PREVENTION ET GESTION POST-CONFLIT**

#### **SYNTHESE**

##### **I.1. INTRODUCTION**

En République Démocratique du Congo, dans la Province Orientale, District de l'Ituri, dans les territoires de Djugu, Irumu et une infime partie de Mahagi vivent, deux communautés ethniques, HEMA et LENDU, parmi d'autres. Ces deux ethnies se sont affrontées violemment par le passé, en 1860 et 1911. Par la suite, il a été constaté que la coexistence, entre ces deux ethnies, a été troublée par quelques comportements de rejet de l'autre.

Les tentatives de résolution de différents conflits n'ont pas souvent abouties et ces différends non aplanis n'ont pas pu permettre une paix réelle et durable. Les causes conflictuelles résidaient dans la nature de l'homme, de sa communauté, de l'organisation politique, des Etats voisins, et du système international. Les rancunes et les frustrations sont restées vivaces.

En juin 1999, pendant la période de la guerre d'agression du Congo, débutée le 02 août 1998, par deux pays frontaliers, l'Ouganda et le Rwanda, s'est déclenché encore un conflit violent entre les deux ethnies.

Cet état de non vouloir vivre ensemble, dans un même espace, de ces deux communautés ayant une mémoire collective et certes une destinée commune, pose problème pour le respect et la promotion des droits de la personne humaine tels que proclamés par la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948 et par les autres instruments juridiques internationaux sur les Droits de la personne humaine.

#### **2. PROBLEMATIQUE**

La problématique de notre travail est comment créer une société plurielle en Ituri à la fin des hostilités et permettre une paix durable dans cette contrée, particulièrement entre les deux ethnies belligérantes, HEMA et LENDU. En d'autres termes, nous nous demandons quelles sont les dispositions à prendre, pour panser les plaies de l'histoire, les antagonismes ethniques de plus d'un siècle, en créant le sentiment de loyauté, la culture de la paix et éduquer la jeunesse à ne plus revenir à ce conflit violent et meurtrier

KULELE NGAMPO

[Kulele\\_ngantor@yahoo.fr](mailto:Kulele_ngantor@yahoo.fr)

### 3. HYPOTHESE

Notre hypothèse est pour créer une société d'acceptation mutuelle, il y a lieu de restaurer l'Etat et le droit, de créer un milieu où existe la participation de la population à la gestion de la contrée et l'organisation de son propre milieu. L'éducation initiatique interculturelle qui permet d'inculquer la conscience multiculturelle de la population et de ce fait, la possibilité pour chaque citoyen de s'installer au lieu de son choix. Pour rendre ces faits possibles, il y a lieu d'élever le niveau d'instruction de la population, d'assurer le développement des voies de communication et le développement économique.

Pour que la paix soit globale, l'instauration d'une justice de réconciliation sur le modèle de la palabre judiciaire africaine est de mise, car celle-ci vise par la parole non violente, la réconciliation des parties et la cohésion sociale.

La création d'une communauté sous-régionale économique et politique entre les pays frontaliers respectueux des idéaux des droits de la personne humaine tels que spécifiés dans la Charte Universelle des Droits de l'homme, la Charte Africaine des Droits de l'Homme et du Peuple et de la Charte congolaise des Droits de l'Homme, est nécessaire.

### 4. METHODE ET TECHNIQUES DU TRAVAIL

La méthode dialectique sur la lutte des contraires ou des conflits est adaptée à notre étude.

En effet, cette méthode amène à l'analyse des oppositions, des tensions, des contradictions de l'homme et de la société. La résolution des contradictions ou des conflits se manifeste en fin de compte par un ordre nouveau dû à un compromis et à une réforme de la communauté avec la finalité de rétablir l'équilibre social (S.K SHOMBA, 2003).

En ce qui concerne les techniques de travail, nous avons eu recours aux techniques vivantes et non vivantes. Il s'agit des techniques documentaires, des entretiens avec différentes personnalités et de notre propre observation du milieu.

### 5. CHOIX ET INTERET DU SUJET

Le sujet étant ainsi d'actualité, son intérêt est inévitable du point de vue scientifique que pratique.

KULELE NGAMPO

[Kulele\\_ngantor@yahoo.fr](mailto:Kulele_ngantor@yahoo.fr)

+ 243 816856278

Au plan scientifique, comme le notent en 1997 les auteurs du rapport de la Commission « Régions africaines en crise » de la Fondation Roi Baudouin sur les conflits en Afrique, c'est l'étude de la dynamique de ce conflit qu'il faut aborder. Il s'agit de connaître sa naissance, son évolution, son milieu, ses causes, ses opportunités...

Ainsi, toute contribution ou étude portant sur la compréhension d'un conflit violent est appropriée.

## 6. DELIMITATION DU SUJET

Notre travail étudie le conflit de l'ITURI d'une manière plus soutenue entre juin 1999, date du déclenchement du dernier conflit armé et décembre 2002, date du début de la période de transition en République Démocratique du Congo avec la signature. En effet, c'est durant cette dernière période que les communautés ethniques de l'ITURI, les autorités congolaises et la Communauté internationale se sont convenues de mieux connaître et gérer ce conflit.

## 7. LES DIFFICULTES

Les difficultés rencontrées pour réaliser notre travail sont énormes en commençant par la situation de guerre en ITURI, la baisse généralisée du pouvoir d'achat dans le pays et aussi le désintérêt pour les recherches.

La dissertation a été subdivisée en trois parties :

La présentation de l'ITURI, le conflit ethnique de juin 1999 et la gestion post-conflit..

## II. LA PRESENTATION DE L'ITURI

L'ITURI est un district de la Province Orientale, en République Démocratique du Congo. Il est frontalier à deux pays : au Nord, avec le Soudan et à l'Est avec l'Ouganda. Il a une superficie de 65.658 km<sup>2</sup>, il est rural à 97%.

KULELE NGAMPO

[Kulele\\_ngantor@yahoo.fr](mailto:Kulele_ngantor@yahoo.fr)

+ 243 816856278

Il a cinq territoires : Djugu, Mahagi, Aru, Mambassa et Irumu, sept cités, quarante-cinq secteurs et quatre cent quarante huit groupements.

Nous avons dans cette contrée dix sept ethnies au moins dont les plus importantes sont les Alurs (24%), les Lendu (22%), les Lungbara (15%), les Hema (13,6%) et les Babira (5,62%). Les ethnies minoritaires sont les Bombo 0,31%, les Bandaka 0,31% et les pygmées dont les chiffres sont encore inconnus car vivant presque dans la forêt.

Les Lendu ne sont pas majoritaires et les Hema ne sont pas minoritaires, mais les Lendu sont plus nombreux que les Hema, de 8%.

Deux ethnies se trouvant dans deux mêmes territoires à Irumu et à Djugu sont souvent en conflit celui-ci est depuis 1999, très violent et armé avec des implications des pays voisins et étrangers : l'Ouganda et le Rwanda, et les sociétés multinationales. Ces ethnies sont les Hema et les Lendu, parlant d'ailleurs la même langue et portant presque les mêmes noms.

Les problèmes politique (recherche de leadership avec une coloration culturelle) et économique (dont le foncier n'est que la manifestation visible) sont souvent à la base de conflits entre ces deux ethnies.

Il y a cinq groupes ethniques et par importance : les Soudanais (44%), les Nilotiques (28%), les Bantous (14%), les Hamites (14%) et les Pygmées. Les Lendu sont Soudanais (22%), par contre les Hema, Hamites (14%).

Par le passé, une partie de l'ITURI, les territoires de Djugu et de Mahagi, se trouvait dans la province d'Equatoria du Soudan, possession soudanaise d'Egypte, une colonie anglaise.

En effet, la population de l'ITURI est en majorité d'immigration à 86% au moins et elle est passée par le Soudan et/ou l'Ouganda. Ainsi, certaines de ces ethnies se retrouvent dans ces pays.

Il faut, en outre, préciser que les pygmées et les bantous se sont installés en ITURI avant les autres groupes ethniques, soit avant 16<sup>ème</sup> siècle.

KULELE NGAMPO

[Kulele\\_ngantor@yahoo.fr](mailto:Kulele_ngantor@yahoo.fr)

+ 243 816856278

La géographie étant un important élément de la politique, de la stratégie nationale et internationale, comme l'ont noté les spécialistes géopolitique et géostratégique, c'est dans cet ordre d'idées que nous avons présenté l'ITURI.

Les ressources naturelles de la contrée sont importantes et diversifiées, mais n'ont pas souvent acquises une valeur ajoutée. Le territoire de Djugu est le plus grand producteur agricole. L'élevage est extensif et très pratiqué, mais il manque souvent d'espaces appropriés dans certains territoires comme Djugu et Irumu. Cela crée des conflits fonciers souvent entre les Hema et les Lendu.

Les produits agricoles de l'Ituri sont souvent exportés en Ouganda qui pour sa part, y importe des biens manufacturiers. Ceux-ci sont aussi importés du Kenya et des Emirats Arabes Unis (Dubai). Le commerce entre ces trois pays frontaliers, l'Ouganda, le Soudan et le Congo était très florissant, avant le conflit actuel.

Cependant, depuis une vingtaine d'années avec des rébellions aux gouvernements établis par la force des armes au départ, on voit naître le trafic d'armes et l'insécurité dans ces pays. Il s'ensuit un mouvement important des réfugiés et des déplacés dans ces contrées, avec une instabilité sous régionale et la misère de la population.

Le milieu social de l'ITURI a des problèmes réels, en ce qui concerne l'encadrement sanitaire de la population, en infrastructures et en personnel médical. La couverture sanitaire est de 54%.

L'enseignement fonctionne dans tous les territoires de l'ITURI. Au niveau primaire, nous avons constaté, un nombre assez important des filles comme des garçons scolarisés à 50% ; tandis qu'au niveau secondaire, ils le sont à 8% et à moins de 1% au niveau universitaire : la déperdition scolaire est très prononcée.

La religion est très pratiquée en Ituri. Les Catholiques et les Protestants sont les plus nombreux, 70% de la population dont les Catholiques, 50%. L'ethnicisme y a inoculé sa division et son exclusion .

KULELE NGAMPO

[Kulele\\_ngantor@yahoo.fr](mailto:Kulele_ngantor@yahoo.fr)

+ 243 816856278

En prenant le cas du Diocèse de Bunia, pour les catholiques, nous avons noté à la lecture de l'annuaire du clergé séculier du Secrétariat de l'Episcopat du Congo de 1992 que plus de 90% du clergé séculier provient d'une ethnie. Les évêques sont aussi issus de la même ethnie. Les protestants sont divisés, les uns sont côté Lendu et les autres du côté Hema.

Les associations culturelles ou ethniques défendent leurs ethnies respectives, mais elles sont souvent aussi des mouvements ou des passerelles politiques d'exclusion qui ne favorisent pas la cohésion sociale. De même, l'élite politique comme économique a contribué à l'exclusion et n'a pas joué son rôle de lumière et de prospective dans la société.

Nous avons notamment, les associations culturelles ci-après. Kony pour les Alur, Arutsotso pour les Lungbara, Lori pour les Lendu, Ente pour les Hema, Zunana pour les Bira, Akongo pour les Nyali et Mambamusa pour les Mambassa.

### **III. LE CONFLIT ETHNIQUE DE 1999 EN ITURI**

Le conflit violent entre les communautés de l'ITURI et, plus particulièrement, entre les tribus Hema et Lendu, se résume en trois grandes périodes :

- En 1860, suite à une crise économique, les Lendu, affamés, premiers occupants (XV et XVI) s'accaparèrent des biens des Hema, d'où conflit violent. Les Hema firent appel à leurs frères de l'Ouganda.
- En 1911, encore à Irumu, les Hema, suite à un conflit foncier avec les Lendu on fait appel à Bomera, Hema de l'Ouganda, pour assujettir les Lendu, créant ainsi un conflit violent. Bomera fut tué par les Lendu.

Vers les années 1935, à Djugu, Blukwa, hema venant de l'Ouganda a voulu rendre en esclave les Lendu qui ont réagi violemment.

KULELE NGAMPO

[Kulele\\_ngantor@yahoo.fr](mailto:Kulele_ngantor@yahoo.fr)

+ 243 816856278

Les autorités coloniales et les missionnaires, surtout catholiques n'ont pas accepté la résistance farouche des Lendu aux étrangers et ont eu compassion pour les Hema. Ces derniers ont commencé à avoir toutes leurs faveurs, dans l'enseignement, à l'administration publique, dans le commerce etc.

- En juin 1999, le conflit foncier à Djugu dans la localité de Libi, à la suite de l'extension d'une concession agricole d'un sujet Hema en contrée Lendu a été à la base du déclenchement des hostilités entre ces deux communautés.

Les causes conflictuelles, entre ces deux communautés, résident aussi dans le mode d'organisation politique traditionnelle dans le même espace, hiérarchisé et centralisé pour les Hema, et acéphale pour les Lendu, chaque village a son chef.

L'élite intellectuelle, lumière de toute société, et les leaders politiques, religieux et sociaux, Hema comme Lendu et d'autres, n'ont pas vite remis en cause, dès notre indépendance, les rapports négatifs hérités de la période coloniale, par une analyse et objective de notre histoire, et ensuite par une permanente, bonne éducation civique et culturelle de la jeunesse et ce pour une coexistence pacifique de toutes les communautés dans l'ITURI.

Des campagnes de sensibilisation sont à entreprendre, dans un meilleur délai, au sein de la population dans les villages, des élèves et étudiants dans les écoles, les femmes dans les foyers sociaux, les croyants dans les églises et leurs mouvements de jeunesse, dans les services de l'ordre et de sécurité, dans les entreprises, aux marchés publics..., aux Droits de l'homme, à la coexistence pacifique, à la loyauté au Pays et au Civisme.

Les acteurs du conflit sont internes comme externes.

-Internes, les Lendu comme Hema, par leurs leaders économiques, politiques, religieux et sociaux cherchent à tout prix le pouvoir pour éliminer l'autre ethnie. L'Etat, par l'incapacité de ses institutions à réagir efficacement pour la bonne application de la loi et du droit, a failli à sa mission de protection des citoyens et de leurs biens.

KULELE NGAMPO

Kulele\_ngantor@yahoo

- Externes, les pays étrangers, le Rwanda et l'Ouganda veulent la rectification des frontières héritées de la colonisation, car ils envient les richesses naturelles du Congo. Les multinationales passent par ces pays pour l'exploitation illégale de nos ressources et faire le commerce des armes.

Les types de conflits sont internes comme externes.

Internes, la volonté de contrôle du pouvoir politique comme économique par une ethnie pour imposer sa volonté et sa domination sur les autres ethnies.

Externes, les voisins veulent exploiter les richesses congolaises et par là cherchent la rectification des frontières héritées de la colonisation. Les multinationales veulent aussi exploiter les richesses de la contrée et faire du commerce.

Les tentatives de résolution des conflits ont subies un échec par manque de mode de règlement pacifique approprié et la faiblesse de l'Etat, d'où violation massive des Droits de la personne humaine avec son corollaire de la souffrance humaine.

Le bilan de la tragédie de ces différends violents et armés, sur tous les plans ;, est très lourd pour la population, le district et le pays. D'où la nécessité pour la prévention des conflits de faire l'état des lieux de la situation des droits humains.

#### **I.V. GESTION POST CONFLIT**

Enfin, le processus de paix était déjà amorcé depuis août 2002, date de la mise en place de la commission de pacification de l'ITURI et les accords de Pretoria du 17 décembre 2002 et qu'il lui faut un encadrement efficient et durable.

Devant des conflits séculaires qui constituent une menace permanente de la paix en ITURI et principalement entre les Hema et les Lendu dont les actes de violence s'apparentent aux crimes contre l'humanité et le génocide, notre hypothèse était pour réussir une société multiculturelle en ITURI, les paramètres ci-après, sont nécessaires pour la prévention des conflits.

KULELE NGAMPO

[Kulele\\_ngantor@yahoo.fr](mailto:Kulele_ngantor@yahoo.fr)

+ 243 816856278



- La restauration de l'autorité de l'Etat et le respect du droit dans la contrée.
- La démocratisation de l'espace politique à la base et ce par le choix régulier de la population de ses représentants et dirigeants aux localités, secteurs et territoires, ce qui permet la remise régulière en cause de la société.
- L'introduction et la modernisation de la palabre judiciaire africaine comme un mode de règlement juridictionnel de conflits au niveau de secteurs par de tribunaux dits de réconciliation.

En ce qui concerne le post-conflit, il a lieu d'inculquer la paix dans les coutumes du milieu par un enseignement aux adultes pour atteindre les notions de droits et des devoirs de l'être humain, du citoyen et la loyauté au pays ; entamer un processus d'élever le niveau d'instruction de la jeunesse pour éviter l'extrémisme dû souvent à l'analphabétisme et mettre des mécanismes économiques appropriés pour accroître la richesse de la population dont le milieu naturel lui en prédispose.

Nous avons aussi pensé pour mettre en place une paix durable dans la contrée, il faudra l'existence d'une communauté de sécurité dans la sous région et cela passe par la démocratisation des régimes politiques des Etats voisins, le respect des Droits Universels de l'homme par ces Etats et la création des unions économiques et politiques. Ces Etats sont l'Ouganda et le Soudan dont les populations respectives sont liées par le sang depuis de siècles et sont frontalières, et faire un appel de pied à la puissante Egypte pour intégrer cette sous région.

L'absence de ces éléments amène la résurgence des conflits violents entre les ethnies.

Afin de ne plus revenir aux conflits entre les communautés, l'éducation initiatique infantile à la culture de la paix est indispensable en vue d'assurer une coexistence pacifique. Elle doit être relayée par l'école, les foyers sociaux, les mouvements de jeunesse, les églises... L'un des objectifs doit être d'élever le niveau d'instruction de la population et de permettre sa compénétration.

En assurant le développement de la contrée et la facilité pour chaque individu de s'installer en tout lieu, d'avoir une même langue de communication vernaculaire locale et surtout pour l'Etat de créer la sécurité

KULELE NGAMPO

[Kulele\\_ngantor@yahoo.fr](mailto:Kulele_ngantor@yahoo.fr)

+ 243 816856278

sociale et l'accès aux micro crédits ; ces éléments pourraient atténuer ce recours fréquent à l'ethnie en cas des difficultés.

La paix durable sera assurée en ITURI par un Etat congolais fort de droit et la coopération sous-régionale dite du Nil ou Equatoria.

Au plan interne, nous devrions améliorer le mode de règlement pacifique des conflits, juridictionnel et/ ou politique, sur la base de nos cultures positives qui restaurent la cohésion sociale après tout différend.

Un état fort et de droit est nécessaire pour l'inculturation de la paix et de la loyauté au bas âge. Cela doit s'accompagner du développement de la région, du pays et d'un mode de règlement pacifique approprié des conflits au niveau local et une démocratie à la base.

La coopération sous-régionale entre les voisins de l'ITURI Congo, l'Ouganda et le Soudan et y associer l'Egypte, est à promouvoir pour s'assurer une sécurité commune et s'engager ensemble sur la voie du bien être matériel et spirituel, pour bien vivre et s'intégrer dans l'Union Africaine avec efficacité.

Tels sont pour nous les outils nécessaires pour la prévention, la gestion actuelle et post-conflit des différends en ITURI en vue d'atténuer si pas enrayer le conflit ethnique entre les Hema et les Lendu et d'autres ethnies, et confirment notre hypothèse.

Mémoire de D.E.A. en Droits de l'Homme, soutenu le 19 décembre 2006 par KULELE NGAMPO.